

EXHORTATIONS OU LETTRES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME À THÉODORE APRÈS SA CHUTE

AVANT-PROPOS

Dans l'édition de Savilius, ces deux exhortations, ou bien comme les appelle Savilius, ces deux discours se présentent suivant un ordre différent; celle qui devait être la première est mise la dernière. Il ne sera pas inutile de reproduire ici en partie l'observation de Savilius, qui mérite assurément de fixer l'attention. «Cette édition présente, dit-il, par je ne sais quelle erreur, les deux discours à Théodore après sa chute transposés, en sorte que le premier en droit est le second en fait, et le premier en fait le second en droit. Apparemment, le correcteur aura suivi en ceci l'édition de Mayence où ces deux discours sont ainsi placés. Sozomène fait un magnifique éloge de cette œuvre de saint Chrysostome, laquelle dans notre édition occupe le huitième rang. Voici ses paroles, suivant la leçon qui m'a semblé la meilleure : «Chrysostome ne fut pas le seul disciple de ces maîtres (Cartérius et Diodore); il s'adjoignit bientôt deux de ses anciens condisciples à l'école de Libanius, Théodore et Maxime, dont l'un fut ensuite évêque de Séleucie dans l'Isaurie, l'autre évêque de Mopsueste en Cilicie. C'est à ce dernier après sa chute, que le divin Chrysostome écrivit une seconde lettre.» Ces derniers mots, «c'est à ce dernier après sa chute que le divin,» sont dans l'édition de Robert Etienne entre parenthèses. S'ils étaient de Sozomène, ils ne seraient pas dépourvus d'importance. Mais Henri de Valois y vit une interpolation de quelque copiste. Voici du reste sa raison, qui nous paraît excellente : c'est que le saint docteur n'avait point encore au temps de Sozomène le nom de Chrysostome. Savilius qui a renfermé ces mêmes mots entre deux crochets paraît s'être défié également de leur authenticité. «Ce Théodore de Mopsueste, poursuit Sozomène, était très versé dans les saintes Ecritures et dans les doctrines des rhéteurs et des philosophes. S'étant adonné de bonne heure à l'étude de la loi de Dieu, et ayant vécu en même temps avec de saints personnages, il exaltait ce genre de vie, et il condamnait la vie séculière. Mais il ne poursuivit pas longtemps ce dessein, et changeant de propos, il revint à son premier genre de vie. Selon l'usage, il invoque pour se défendre l'exemple des anciens, car il possédait une vaste érudition. Il habita désormais la ville, préférant ce parti à celui qu'il avait pris autrefois. Jean ayant été informé qu'il vivait dans le tourbillon des affaires mondaines et qu'il songeait à se marier, il lui écrivit une lettre admirable tant par le style que par les pensées. Théodore la lut, et, touché de regret, il renonça à la fortune et au mariage; suivant les conseils salutaires de Jean, il se consacra de nouveau à la pratique de la philosophie.» Sozomène semble parler ici de la seconde lettre ou exhortation dans laquelle saint Chrysostome s'efforce de dissuader Théodore du mariage. C'est le sentiment de Savilius, de Valois et de Tillemont : je ne les contredirai pas, tout en reconnaissant que les termes de Sozomène ne sont pas sans quelque obscurité. Mais c'est avec raison que l'on répudie unanimement l'opinion de Valois qui n'admet qu'une seule lettre ou exhortation de saint Chrysostome à Théodore, à savoir la seconde, et qui a révoqué en doute l'authenticité de la première. Certes, il connaît bien peu saint Chrysostome, celui qui ne met pas cette première exhortation au rang des ouvrages les plus remarquables du grand orateur.

Sozomène ne mentionne donc ici qu'une seule lettre à Théodore de Mopsueste, et selon toute apparence la seconde. Hésychius n'en cite qu'une pareillement, (*Synod. Constant., Collat.* 5,470) Théodore de Césarée n'en indique encore qu'une seule; mais il note que les lignes en sont nombreuses, c'est-à-dire, qu'elle est fort longue,(*ibid.*, 490) ce qui s'appliquerait beaucoup mieux à la première qu'à la seconde; car celle-ci ne saurait être qualifiée de Πολυσυγος, surtout si on la compare aux autres écrits de saint Chrysostome. Pourtant Léonce de Byzance mentionne deux lettres ou exhortations adressées à Théodore de Mopsueste : Isidore de Séville en fait autant dans sa *Chronique*. Toutes choses examinées, Tillemont incline à croire qu'une seule de ces exhortations, à savoir la seconde, concerne Théodore de Mopsueste; et que la première regarde une autre personne portant ce même nom. Outre l'autorité déjà invoquée de Sozomène, d'Hésychius et de Théodore de Césarée, qui parle d'une seule lettre écrite à Théodore de Mopsueste, le savant critique donne les raisons suivantes : Comment se fait-il que dans aucune de ces lettres il ne soit fait mention de l'autre, même là où l'auteur emploie les mêmes arguments et les mêmes exemples ? Pourquoi dans la

A THÉODORE APRÈS SA CHUTE

première n'est-il jamais question de Théodore, et le titre seul en porte-t-il le nom, tandis que dans la seconde, le nom de Théodore revient assez souvent ? Autre considération encore plus grave : le Théodore dont il était parlé dans la seconde lettre atteignait à peine sa vingtième année; celui au contraire que la première concerne, selon saint Chrysostome, ne pouvait espérer plus de cinquante ans de vie, dût-il arriver au terme extrême de la vieillesse : ce qui ne peut s'appliquer qu'à un homme d'environ quarante ans. De plus, celui auquel le saint docteur s'adresse dans le premier de ses discours, s'était jeté ouvertement dans le crime et dans le vice; plusieurs endroits de cet écrit ne permettent pas d'en douter. Pour Théodore de Mopsueste, il n'était point arrivé à ce degré de dépravation; car s'il eût commis ces crimes après avoir reçu le baptême, les canons ecclésiastiques n'eussent pas souffert sa promotion à l'épiscopat.

Ainsi raisonne Tillemont, qui ne remarque pas qu'il a pour adversaire Chrysostome lui-même. A la fin de la deuxième lettre que Tillemont reconnaît avoir été adressée à Théodore de Mopsueste, le saint docteur déclare avoir écrit à ce même Théodore, non pas une seule fois, mais plusieurs fois : «J'ai dépassé, je le vois, dit-il, la mesure d'une lettre; mais pardonnez-le-moi; si je l'ai fait, c'est entraîné par la violence de mon affection et de ma douleur. Ce sont ces sentiments qui m'ont obligé à tracer encore ces lignes. Bien des personnes, à la vérité, m'en dissuadaient : Finissez donc de travailler en pure perte, me disaient-elles; ne semez plus sur la pierre. Mais je fermai l'oreille à ces conseils. Oui, disais-je en moi-même, j'espère avec le secours de Dieu que ces lettres produiront quelque bon résultat.» Par où l'on voit que saint Chrysostome avait écrit à ce Théodore plusieurs lettres; c'est ce qu'indiquent ces paroles : «Ces sentiments m'ont obligé à tracer encore ces lignes.» C'est aussi ce qu'indiquent les représentations des amis du saint docteur : «Finissez donc de travailler en pure perte, et de semer sur la pierre.» Ce qui donne à entendre que Chrysostome aurait écrit à Théodore non point une ou deux lettres, mais un certain nombre de lettres dont l'une des exhortations suivantes serait la première et l'autre la dernière. Après cela, on ne saurait plus invoquer l'argument emprunté au témoignage de Sozomène, d'Hésychius et de Théodore de Césarée, qui ne parlent que d'une lettre écrite à Théodore de Mopsueste après sa chute, et dont le dernier même mentionne plutôt la première, comme nous l'avons dit, que la seconde. L'objection de Tillemont, qu'il n'est fait dans chacun de ces écrits aucune allusion à l'autre, croule également, quoiqu'on ne puisse en rien conclure, puisque la seconde lettre indique un certain nombre de lettres précédentes, et, parmi ces lettres, celle évidemment qui parut la première.

Relativement au passage cité plus haut, il sera bon de faire quelques observations. Dans sa première exhortation, qui est très longue, saint Chrysostome ayant épuisé tous les arguments propres à ramener, comme il le dit lui-même, Théodore dans le port, il se contenta, dans les lettres subséquentes sur le même sujet, de lui remettre en mémoire ses précédents avis, et cela de la façon la plus plus brève. Voilà pourquoi dans la dernière, il prie Théodore de lui pardonner s'il a dépassé les bornes d'une lettre; langage qu'on ne saurait appliquer à cette même lettre comparée à la première; car, fut-elle plus longue que les lettres précédentes, ce qui est vraisemblable, rapprochée de la première, elle n'en paraît qu'un abrégé.

Tillemont poursuit et demande pourquoi le saint docteur n'interpelle jamais Théodore dans la première exhortation, tandis qu'il s'adresse souvent à lui dans la seconde, en l'appelant par son propre nom. Il m'est aisé de lui répondre : Pourquoi dans mainte et mainte de ses lettres à Olympiade, saint Chrysostome l'interpelle-t-il nominativement, tandis que dans quelques autres et dans la plus longue, il n'agit jamais de la sorte ? Mais à quoi bon aller chercher si loin des exemples. Quand même nous accorderions à Tillemont que le Théodore de la première exhortation n'est pas le Théodore de Mopsueste de la seconde, ne peut-on pas toujours soulever la même difficulté et demander pourquoi l'auteur cite souvent ce nom de Théodore dans la seconde, au lieu qu'il ne le cite jamais dans la première. Cette tournure de langage dépend de la volonté de l'écrivain : aussi lui seul pourrait-il nous dire pourquoi il a usé tantôt de cette forme-ci, tantôt de celle-là; si toutefois il l'a fait à dessein, et non par hasard, suivant que telle ou telle façon de parler s'offrait à son esprit. Hâtons-nous de détourner le coup que Tillemont estime le plus terrible. «Le Théodore dont il est question dans la seconde lettre, n'avait point encore atteint sa vingtième année. Celui, au contraire, que concerne la première, dût-il parvenir à l'âge le plus avancé, ne pouvait espérer plus de cinquante ans de vie, ce qui ne peut convenir qu'à un homme âgé de quarante ans environ.» La première partie de cette assertion est conforme à la vérité; mais la seconde dénature la pensée de saint Chrysostome. Voici ses termes : «Combien de temps espérez-vous jouir encore de la vie présente ? Pour moi, je crois bien que dans cinquante années d'ici, vous serez arrivé à

A THÉODORE APRÈS SA CHUTE

l'extrême vieillesse.» C' est-à-dire, encore cinquante ans, et la vieillesse ne vous permettra plus de jouir des plaisirs et des avantages de la vie. Est-ce que ces paroles ne peuvent pas être adressées à un jeune homme de vingt ans ? Vraiment j'ai de la peine à concevoir comment Tillemont a pu inférer de ce texte que le personnage dont il s'agit était âgé d'environ quarante ans. S'il fallait suivre en chronologie un semblable procédé, on y introduirait un désordre épouvantable. Quel âge, par exemple, assignerait-on à la mère de saint Chrysostome, d'après ces paroles du livre du Sacerdoce : «Nous, vieillards, nous n'attendons autre chose que la mort.» Ne verrait-on pas en elle une septuagénaire ? Or il est certain et Tillemont l'avoue lui-même, qu'à l'époque où elle s'exprimait de la sorte elle n'avait pas encore fini sa quarante-septième année. Ne soyons pas ébranlés par les mots «d'extrême vieillesse,» qu'emploie saint Chrysostome. C'est une expression dont il se sert habituellement pour désigner, non cette vieillesse décrépite, cet âge où l'on est à peu près privé de ses sens, et prêt à descendre au tombeau, l'âge de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, mais un âge où l'on peut encore s'occuper d'affaires et remplir des charges importantes. Ainsi, au livre du Sacerdoce, les fidèles qui ont passé leur vie à remplir honorablement un ministère inférieur, ne doivent pas, dit-il, arriver à une extrême vieillesse, être élevés à l'épiscopat de préférence à des candidats plus fermes, à moins qu'ils n'en soient vraiment dignes ? Or dans ce passage, il emploie les mêmes expressions que précédemment, (*De Sacerd.*, III) Assurément ces mots, et ce qu'il ajoute plus bas des fidèles arrivés à une vieillesse avancée, ne désignent plus que des septuagénaires, parce que la décrépitude est une cause évidente d'incapacité. Au commencement de sa troisième homélie sur les statues, saint Chrysostome dit de l'évêque Flavien qui alla implorer la clémence de l'empereur Théodose: «Son âge touche à l'extrême vieillesse.» Cependant, suivant le saint docteur lui-même, quelque temps après ce voyage de Flavien, le saint évêque n'était point encore arrivé à l'âge de l'apôtre saint Pierre. C'est un an après avoir parlé de son extrême vieillesse qu'il fait ce rapprochement, (*Homil. 3 in princip.*, Act) Flavien gouverna l'Eglise d'Antioche dix-sept ans encore après son voyage auprès de Théodose; car son voyage eut lieu en 387, et il mourut en 404. Quant à l'âge précis qu'il avait au moment de mourir, il en sera question dans la vie de saint Chrysostome. Dans sa deuxième homélie sur la pénitence, le même Père dit de David qu'il était d'une vieillesse avancée lorsqu'il commit son adultère. Sans regarder cette assertion comme d'une exactitude irréprochable, je crois cependant avoir clairement démontré et avoir mis à l'abri de toute discussion ce point-ci, que saint Chrysostome applique le terme d'extrême vieillesse à l'âge de soixante et dix ans et même à un âge inférieur.

Tillemont va plus loin encore : «Celui, dit-il, auquel Chrysostome s'adresse dans sa première exhortation, s'était ouvertement abandonné au crime et au vice; plusieurs endroits de cet écrit ne permettent pas d'en douter. Pour Théodore de Mopsueste, il n'est pas probable qu'il fût arrivé à ce degré de dépravation; car s'il eût commis ces crimes après avoir reçu le baptême, les canons ecclésiastiques n'eussent point autorisé sa promotion à l'épiscopat.» Cette objection n'est pas difficile à réfuter. Théodore, après avoir abandonné la vie religieuse, s'occupait d'affaires séculières, se plongeait dans la volupté, s'était épris d'une jeune fille nommée Hermione. Tels sont les seuls reproches que Chrysostome adresse à Théodore; et il les lui présente, comme des crimes très-graves, dans la première exhortation où on les voit énumérés. Mais, ayant appris ensuite, soit par autrui, soit par des lettres de Théodore lui-même, que s'il s'était mêlé des choses du siècle, c'était pour gérer les biens paternels; s'il aimait Hermione, c'était avec l'intention d'en faire son épouse, saint Chrysostome jugea sa faute moins grande, sans toutefois excuser entièrement sa conduite, comme le prouve la dernière exhortation, laquelle commence de la sorte : «Si les écrits pouvaient transmettre les larmes et les gémissements, je vous en eusse envoyé cette lettre remplie. Je pleure, non parce que vous vous occupez des affaires paternelles, mais parce que vous avez effacé votre nom du catalogue de vos frères, parce que vous avez foulé aux pieds les engagements qui vous liaient au Christ.» Le Saint docteur parle dans les termes suivants de ses projets de mariage : «C'est une chose approuvée par la justice, que le mariage, j'en conviens ... Mais vous ne pouvez plus jouir maintenant des droits du mariage. Choisir un époux céleste, et puis y renoncer pour s'attacher à une femme, c'est un véritable adultère.» (*Ad Theod.*, cap. 2,3) Je pense que Théodore, voyant Chrysostome le blâmer dans ses premières lettres de s'occuper d'affaires séculières et d'aimer Hermione, chercha à s'excuser en lui représentant son projet de s'unir à Hermione et de se charger des affaires paternelles. A la fin de la dernière exhortation, saint Chrysostome prie Théodore de lui répondre. Certainement, si celui-ci n'eût jamais répondu aux lettres précédentes, le saint docteur n'eût pas manqué de lui reprocher son silence.

A THÉODORE APRÈS SA CHUTE

Ces raisons ont porté Fronton et Savilius, au sentiment desquels je me rallie, à croire que les deux discours suivants sont adressés au même Théodore. Dans tous les manuscrits dont quelques-uns remontent très haut, on lit : *Au même Théodore*. Or, supposer deux individus de ce nom, l'un et l'autre liés avec saint Chrysostome, l'un et l'autre ayant fait d'abord partie de quelque pieuse communauté, puis l'ayant abandonnée, puis revenus à leurs premiers desseins, sur les conseils de leur éloquent ami, et cela sans autorité sérieuse à l'appui, en se basant sur de légères conjectures, c'est une chose que mes principes ne me permettraient jamais d'approuver.

Quant à l'année où ces deux discours ont été composés, il n'est pas facile de la préciser, Baronius prétend que l'auteur les composa durant son séjour dans les montagnes. Tillemont, suivant toujours son idée favorite, l'accorde pour le premier qui, à son avis, ne concerne pas Théodore de Mopsueste; mais il le nie pour le second. S'il eût fait attention aux paroles qui terminent la première exhortation, il eût compris que cette opinion n'était soutenable ni pour l'un ni pour l'autre discours. «Gardez-vous principalement, dit saint Chrysostome à Théodore, de toute pensée d'abattement et de désespoir. Voilà ce que, en toute circonstance, partout où je vous verrai, soit par moi, soit par autrui, je ne cesserai de vous rappeler. Prêtez l'oreille à ce conseil, et tout remède nouveau sera désormais inutile.» (Ad Theod., cap. 1,18) Donc, Chrysostome se trouvait dans un endroit où habitait en même temps Théodore, où il pouvait le rencontrer et le voir à chaque instant, c'est-à-dire, à Antioche. Il faut en dire autant de la deuxième exhortation, dont Tillemont fixe à l'an 369 la composition. J'accepterai volontiers cette date pour la composition de l'une et de l'autre, et je ne crois pas qu'on puisse en assigner de plus satisfaisante. Il s'élève, à la vérité, une difficulté sérieuse au sujet de cette communauté religieuse dont auraient fait partie Chrysostome et Théodore; mais nous l'examinerons, dans la vie du saint docteur, avec tout le soin dont nous sommes capable.